

BARÈME D'HONORAIRES TTC

Actualisé le 08/12/2023



CENTURY 21
Dary Immobilier

HONORAIRES TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

| Prix de vente | Pourcentage |
|--------------------------|--------------------|
| De 0 € à 49 999 € | Forfait de 5 000 € |
| De 50 000 € à 99 999 € | 10 % |
| De 100 000 € à 199 999 € | 7 % |
| De 200 000 € à 299 999 € | 6 % |
| A partir de 300 000 € | 5 % |

HONORAIRES DE LOCATION A L'ANNEE

Bailleur : 1 mois de loyer hors charges

Locataire : 11€/m² zone non tendue et 13 €/m² en zone tendue

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (HORS GESTION DES BIENS EN LOCATIONS SAISONNIERES)

8,5 % TTC du montant du loyer charges comprises

Assurance Loyers impayés : 2.3% TTC des encaissements à la charge du mandant

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE DES BIENS EN LOCATIONS SAISONNIERES

25 % TTC des encaissements des honoraires de location à la charge du mandant

Vente – Location – Gestion – Location saisonnière

Garantie : GALIAN, 89, rue de la Boétie 75008 PARIS - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante
N° SIREN 82339292300012